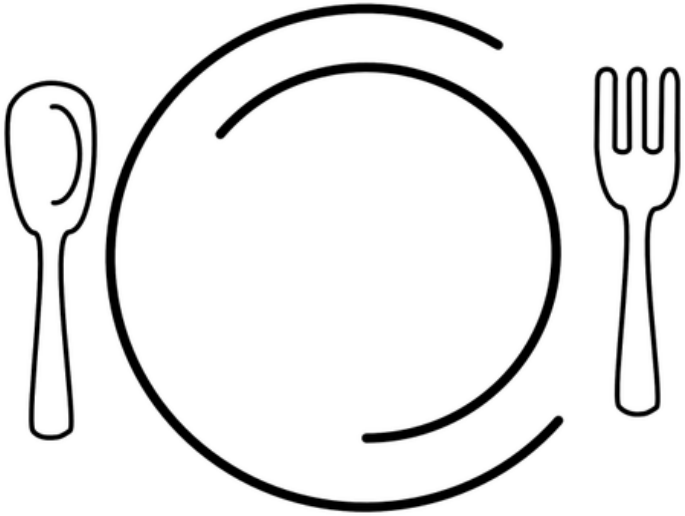
Infos pratiques

Côté Restauration

Les participants à la formation disposeront de divers lieux de restauration à proximité de l'EPSM de la Somme



Coordonnées & Accès

EPSM DE LA SOMME
670 Rte de Paris, 80480 DURY

03 22 53 46 64

PasserelleASL2@epsm-somme.fr

https://ifms-epsm-somme.fr

amétis *accès via bus du réseau amétis :*

Ligne 15
Gare du Nord - Dury **Arrêt "Pinel"**

N3
Promenade - Cc Amiens Sud
Arrêt "Espagne"



Horaires secrétariat :

Lundi au Vendredi : 8h/12h-13h30/17h

Sauf le Mercredi : 8h/12h-13h30/17h

Formation Parcours spécifique pour aides-soignants expérimentés souhaitant intégrer la 2ème année de formation en soins infirmiers

Groupement
des Instituts en Sciences Infirmières
Hauts de France / Versant sud



⏳📅📋 Durée et organisation

La formation parcours spécifique pour aides-soignants expérimentés souhaitant intégrer la L2 de la formation en soins infirmiers se déroule sur 12 semaines en discontinu avec réalisation d'un stage de 175h au sein du territoire de l'institut de rattachement.

Les méthodes :

- Les apports seront réalisés par les formateurs IFSI, médecins.
- Plusieurs méthodes pédagogiques : cours magistraux, analyses de pratiques à partir d'expériences vécues, outils pédagogiques innovants comme l'utilisation de la simulation en pratique avancée...
- Formation en présentiel au sein de l'Institut de Formation aux Métiers de la Santé de l'EPSM de la Somme.
- Le stage de 175h sera déterminé par l'IFSI de rattachement du stagiaire.

Le dispositif d'évaluation :

- Mobilisation des connaissances pour permettre la validation des compétences 1, 2, 3 et 5 à la hauteur des attendus de première année.
- Validation des compétences 1, 2 et 3 en stage.

📝✅ Modalités d'admission

Public concerné :

- Aide-soignant disposant d'une expérience professionnelle en qualité d'aide-soignant d'au moins 3 ans à temps plein sur la période des 5 dernières années.
- Formation ouverte pour 16 agents maximum.

Pré-requis :

- Se porter volontaire et être retenu par son employeur.
- Etre admis en IFSI après passage des épreuves de sélection réservées aux candidats relevant de la formation professionnelle continue.
- Disposer d'une attestation de formation aux gestes d'urgence de niveau 2 en cours de validité.
- Réaliser et valider un parcours spécifique de 3 mois (420h) composé de 245 heures de formation théorique et de 175h de stage.
- Etre titulaire d'un baccalauréat ou avoir obtenu une équivalence ou une dispense de ce grade (article L.612-3 du code de l'éducation).

Programme de formation

- 1ère partie théorique de 4 semaines (140h) : Du 04/10/2027 au 29/10/2027
- 2ème partie théorique de 2 semaines (70h) : Du 17/01/2028 au 28/01/2028
- 3ème partie théorique de 1 semaine (35h) : Du 06/03/2028 au 10/03/2028
- 5 semaines de stage (175h) : Stage du 13/03/2028 au 14/04/2028

✨🤝Nos forces

- Diversité des parcours professionnels
- Expériences de terrain et de la pédagogie
- Connaissances législatives
- Capacités relationnelles
- Climat favorable
- Partage d'expériences et de compétences



Dépôt des candidatures des professionnels souhaitant suivre le programme des 420 h avec vérification de la recevabilité du dossier :
du 01/04/2027 au 04/06/2027

Pour tout complément d'informations :
PasserelleASL2@epsm-somme.fr



3000 € par agent repas non inclus



Accessibilité Handicap

Merci de prendre contact
via l'adresse mail ci-dessous :

referent.handicap.ifms@epsm-somme.fr